

# DECISION DU MAIRE N°23-07

## PORTANT FIXATION D'UN TARIF HORAIRE POUR LA LOCATION DE LA SALLE DU PRESSEUR

DIRECTION CITOYENNETE ET RELATIONS PUBLIQUES

### LE MAIRE DE LA VILLE DE FALAISE

VU l'article L 2122-22-2 du Code général des Collectivités territoriales ;  
VU l'article L.2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;  
VU la délibération du Conseil Municipal n° 20-55 en date du 10 juillet 2020 autorisant le Maire, pendant la durée de son mandat, à fixer le tarif des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;  
VU la délibération du Conseil Municipal n° 22-112 du 12 décembre 2022, portant fixation des tarifs municipaux pour l'année 2023 ;  
CONSIDERANT que le tarif de la location de la Salle du Presseur pour 2023, à la demi-journée, est fixé à 168 € ;  
CONSIDERANT la nécessité de fixer un tarif horaire pour la location de la Salle du Presseur, pour les usagers désirant louer la Salle du Presseur, à l'heure ;

## DECIDE

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Le tarif horaire de location de la Salle du Presseur est fixé à 35 € par heure.

### ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des Services et le Receveur-Percepteur de Falaise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de VILLE DE FALAISE, le 17 janvier 2023.



Le Maire,  
Hervé MAUNOURY

TRANSMISE A LA PREFECTURE DU CALVADOS  
& AFFICHE LE 20 JAN. 2023

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au maire dans le délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification, et / ou d'un recours contentieux par courrier adressé au tribunal administratif de Caen (3 Rue Arthur Le Duc 14000 CAEN) dans le délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit éventuellement, la date de rejet, tacite ou express, du recours gracieux. Le tribunal administratif de Caen peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*